



## Déclaration de non utilisation de Substances de la liste SIN<sup>1</sup>

Dans la fabrication de **tous** les produits fournis par Siegwirk, les substances listées dans la liste SIN (Février 2023), ou des matières premières en contenant, ne sont pas utilisées intentionnellement comme ingrédient.\*

Cependant, la présence à l'état de trace de cette substance dans le produit, provenant des impuretés des matières premières, du procédé ou d'une contamination accidentelle, ne peut pas être exclue. Nous nous efforçons à maintenir les traces potentielles de ces substances dans nos produits en dessous de 0,1%.

\*Dans certains cas, l'utilisation de matières premières contenant les substances suivantes, ne peut pas être exclue:

- Butylhydroxytoluène, CAS 128-37-0
- Octaméthylcyclotétrasiloxane, CAS 556-67-2
- Décaméthylcyclopentasiloxane, CAS 541-02-6
- Dodécaméthylcyclohexasiloxane, CAS 540-97-6
- 2,5-Thiophenediylbis(5-tert-butyl-1,3-benzoxazole), CAS 7128-64-5

Les informations contenues dans ce document reflètent la politique et les engagements de Siegwirk. Cette déclaration est valable sans signature.

---

<sup>1</sup> SIN "Substitute It Now", est un projet d'ONG répertoriant des substances qui remplissent ou pourraient remplir les critères pour les Substances Extrêmement préoccupantes (SVHC) tel que décrit dans le règlement (CE) n ° 1907/2006 de l'UE (REACH): <https://sinlist.chemsec.org/>